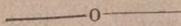


J. C. Chapais, *Guide illustré du Sylviculteur Canadien*. Illust. de 126 gravures. 3ème édit. Québec. 1891. 1 vol. in-8. 205 p.

E. Z. Massicotte, *Cent fleurs de mon herbier*. Etudes sur le monde végétal à la portée de tous. Suivies d'un calendrier de la province de Québec. Nombreuses illust. Montréal, 1906. 1 vol. in-8. 222 p.

E.-Z. M.



CONTRAT DE CONCESSION D'UN TERRAIN POUR L'ÉGLISE
DE SAINTE-MARIE, NOUVELLE-BEAUCE

Pardevant les notaires royaux en la prévosté de Québec, y résidens, soussignés, monsieur maître Thomas-Jacques Taschereau, conseiller au Conseil Supérieur de cette ville de Québec, y demeurant, propriétaire des seigneuries de Sainte-Marie et de Linière établies le long de la rivière du Sault de la Chaudière, Nouvelle Beauce, par titre de concession du Roy du trente avril mil sept cent trente sept, lequel pour faciliter aux habitants qui y sont établis dès à présent et s'y établiront par la suite, le service divin qui doit être fait dans l'église à bâtir sur la dite seigneurie de Sainte-Marie, a par ces présentes donné et concédé à perpétuité, une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, joignant d'un côté à la terre d'Etienne Voyer et de l'autre à celle de Jean-Baptiste Thibault et par devant sur le bord de la dite rivière tant pour y bâtir la d. église, un presbytère et y faire un cimetière, que pour donner au curé plus de moyen d'y subsister, exempté de tous droits de cens et rentes et autres généralement, à condition que la d. église et le d. presbytère seront bâtis et construits aux frais des habitants des dites deux seigneuries, sans que mon dit sieur Taschereau soit tenu d'y contribuer en aucune manière et qu'il jouira de tous les droits honorifiques et autres